

## Moins de sel ? C'est bon aussi pour la santé de l'eau !



Le 22 mars 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, l'Association de Protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale Evian (APIEME), le Conseil départemental de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes du Pays d'Evian - Vallée d'Abondance (CCPEVA), la Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian (SAEME) et les 13 communes membres de l'APIEME ont signé une nouvelle Convention pour assurer une viabilité hivernale durable en vue de réduire l'apport de sel sur les routes du territoire et ses impacts sur le milieu.



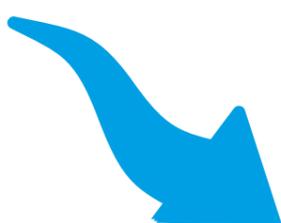
Salage raisonné,  
ressources en eaux protégées !



Lancée en 2011, cette **initiative pilote de gestion raisonnée du salage des routes est unique en France**. Elle s'est traduite par des actions concrètes pour concilier préservation des ressources en eau et enjeux sociaux-économiques du territoire.

Le 22 mars, une quarantaine de personnes était donc présente, partenaires, élus et services techniques des gestionnaires routiers du territoire pour **saluer l'engagement des élus et les efforts et actions des agents communaux et départementaux qui ont contribué à la réduction significative des épandages de sel sur le territoire**.

Une préoccupation de préservation renforcée par le fait que ce territoire abrite l'impluvium de l'eau minérale naturelle evian, patrimoine unique, classé en 2008 comme **zone humide d'importance internationale, protégée par la Convention Ramsar**.



A travers cette édition de mars, nous avons souhaité mettre à l'honneur ce programme de déneigement écologique multi partenarial et les actions concrètes menées depuis 2011.

## Depuis 2011, des actions aux résultats !



Le territoire de l'APIEME est confronté à une présence de neige et de verglas en période hivernale, et doit faire face à la nécessité d'assurer la praticabilité du réseau routier pour garantir la sécurité des riverains et le maintien des activités touristiques et économiques.

Dans ce contexte, **l'usage raisonné du sel pour le déneigement des routes nécessite une implication et une volonté de tous les acteurs concernés** : collectivités, exploitants, comme usagers. Lancée en 2011, cette initiative pilote de gestion raisonnée du salage des routes s'est traduite par des actions concrètes.



- **Réorganisation des circuits de déneigement** pour privilégier le raclage des routes secondaires au traitement par le sel
- **Acquisition de matériel de déneigement performant** permettant une meilleure élimination de la neige par raclage
- **Suivi de la consommation de sel** grâce aux saleuses équipées de GPS permettant de connaître précisément la quantité de sel mise sur les routes départementales de l'impluvium
- **Formations** régulières des gestionnaires routiers
- **Tests de fondants alternatifs routiers** au sel de déneigement
- **Communication et sensibilisation** des usagers

### 1 chiffre ?

-35%

**-35% c'est la baisse de la consommation moyenne en sel sur les routes du territoire !**

(-19% sur les voiries communales et -42% sur les voiries départementales).

Ce résultat encourageant conforte l'ensemble des partenaires à poursuivre ces actions !

**UN GRAND MERCI A TOUTES CELLES ET CEUX QUI ONT ŒUVRE SUR LE TERRAIN !**